

Depuis le 15 mars 2008, les élus ont désigné les délégués dans les différentes intercommunalités (Voir le bulletin d'avril-mai 2008).

- **Syndicat multi activités de la Vallée de la Brèche (Monchy Nogent Laigneville Mogneville) pour le développement économique des terrains mis en commun sur les 4 communes :**
 - . **Nogent Saulcy (Bricoman, etc...),**
 - . **Monchy (La Croix Blanche, EHPAD, Asdapa),**
 - . **Laigneville (Les cailloux de Sailleville),**
 - . **Mogneville (Zone d'activité de Mogneville)**

- **Syndicat intercommunal à vocation CES (appelé à disparaître).**

- **Syndicat d'électricité de l'Oise (redevance de l'EDF).**

- **GEP Groupement d'Etudes et de Programmation des Vallées Bréthoise, regroupent les vallées de la Brèche, du Thérain, de l'Oise dans leur développement.**

- **Syndicat intercommunal de la Vallée de la Brèche (15 communes sur la Brèche) qui est appelé à s'agrandir à l'échelle du bassin versant pour parvenir à un bon état écologique de la rivière et des masses d'eau pour 2015 (Loi sur l'eau du 30/12/2006).**

- **Syndicat pour l'élaboration d'un SCOT (schéma de cohérence et d'orientation du territoire) (avec les communes de la communauté de l'agglomération creilloise, la communauté de communes « Pierre Sud Oise » et les communes associées de Monchy, Laigneville, Mogneville)**

- **Etablissement Public Foncier Local (pour le développement de logements et projection sur l'avenir de notre commune).**

- **Syndicat intercommunal pour l'accueil des mineurs (SIAM) (dernier né des syndicats – Conseil municipal du 9 septembre 2008) composé des communes de Laigneville, Mogneville et Monchy Saint-Eloi, ayant pour objet la création, la gestion et le fonctionnement d'une structure multi-accueil de la petite**

enfance.